RUBANSDD_11 12/11/08 15:50 Page 1

DÉVELOPPEMENT DURABLE

13 collectivités se distinguent

Rubans du développement durable

6e ÉDITION DU CONCOURS

13 PARTENAIRES

65 COLLECTIVITÉS LOCALES DISTINGUÉES DEPUIS 2003

13 LAURÉATS EN 2008, DE 1 200 À 860 000 HABITANTS

5 COMMUNES

6 INTERCOMMUNALITÉS

2 DÉPARTEMENTS

L'édition 2008 des Rubans du développement durable met en évidence 13 collectivités locales, dévoilées le 27 novembre 2008, lors du Congrès des maires.

Lancés en 2002 par l'Association des maires de France, l'Association des maires de grandes villes de France, le Comité 21 et Dexia, **les Rubans du développement durable** mettent en lumière chaque année de nouvelles politiques exemplaires menées par les collectivités territoriales.

Du plus petit village à l'entité régionale de plusieurs centaines de milliers d'habitants, tous les territoires sont invités à présenter leur politique de développement durable, dès lors que leur candidature est portée par un élu.

Cette édition 2008 montre à quel point les collectivités se sont organisées pour structurer leur stratégie globale. Les résultats sur le terrain en témoignent, elles ont gagné en efficacité pour un développement plus harmonieux de nos territoires.

AMF Association des Maires de France

Maires de grandes villes

Comité 21

DEXIA

RUBANSDD_11 12/11/08 15:50 Page 2

> L'enjeu des Rubans est de dresser une carte de France des territoires durables actifs.

Rubans du développement durable

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Le développement durable dans toutes ses dimensions

Reflet de la montée en puissance de la qualité des démarches engagées par les collectivités territoriales, le millésime 2008 des Rubans du développement durable prend désormais en compte la politique globale menée par les candidats.

REMPORTER UN RUBAN

LES ATOUTS-CLÉS DE LA POLITIQUE TERRITORIALE

CONCEPTION COORDONNÉE, CONCERTÉE, INTÉGRÉE

VISION STRATÉGIQUE, **ACTIONS** PLANIFIÉES ET ÉVALUÉES

RÉSULTATS CONCRETS EN EXTERNE COMME EN INTERNE

Souvent critiquée pour son engagement tardif en faveur de l'environnement, la France possède, au sein de l'Europe, une spécificité qui, en se développant, deviendra un atout dans les toutes prochaines années : ses collectivités territoriales intègrent à leur démarche environnementale une dimension sociale ainsi qu'une concertation des différents acteurs, parmi lesquels les populations. Cette approche illustre bien la prise en compte, par les collectivités françaises, des enjeux transversaux du développement durable. La mise en place d'un tel cadre stratégique modifie en profondeur la façon de travailler des agents territoriaux et des élus. Une telle structuration transparaît dans les 42 dossiers de grande qualité présentés cette année aux Rubans.

L'édition 2008 s'intéresse aux politiques globales des collectivités locales (communes, départements, régions, structures intercommunales et parcs naturels régionaux), et non plus seulement à leurs réalisations singulières. Les Rubans ont la particularité de se préoccuper à la fois de la stratégie développée par la collectivité locale et de son application concrète, au travers de réalisations qui balaient tous les champs du développement durable. L'une ne pouvant aller sans les autres pour obtenir la distinction de territoire labellisé "Rubans du développement durable".

Les tendances 2008

L'enjeu des Rubans est de dresser progressivement une carte de France des territoires durables actifs. Du point de vue géographique, la zone Sud / Sud-Est se met à l'unisson du reste de l'Hexagone et les candidats se répartissent désormais de façon homogène.

Un nombre croissant de petites communes et, à l'opposé, de structures départementales participent avec succès aux Rubans. En revanche, les régions restent absentes du concours depuis plusieurs années. Une nouveauté : les collectivités s'auto-évaluent et associent de plus en plus un regard extérieur à cette démarche. Les outils d'évaluation, jusque-là inexistants ou mal définis, se structurent. Enfin, le développement durable n'est plus l'apanage d'une couleur politique; les candidats se répartissent, là encore, harmonieusement.

Il manque encore aux collectivités de bien situer la politique qu'ils ont engagée dans le contexte des autres actions territoriales. Comment s'articule-t-elle avec les projets mis en place par ailleurs ? Les connexions entre les différentes politiques méritent d'être mises au jour, ce que s'attachera à apprécier la prochaine édition du concours.

Le "ruban" à la boutonnière

Les Rubans 2008 sont attribués officiellement dans le cadre du Congrès des maires, lors de l'atelier "conséquences du Grenelle de l'environnement pour les collectivités locales", le 27 novembre 2008.

RUBANSDD_11 12/11/08 15:50 Page 3

Jury : un esprit de pluralité

Observateur engagé des problématiques écologiques, Jean-Marie Pelt préside le jury, composé d'une personnalité associée issue du monde universitaire, ainsi que des membres de neuf associations représentatives des collectivités locales et organismes spécialisés dans le développement durable, qui ont rejoint les quatre partenaires fondateurs.

- **Jean-Marie Pelt**, président de l'Institut européen d'écologie, président du jury.
- **Cyria Emelianoff,** chercheur géographe et maître de conférence à l'université du Mans.
- **AMF** (Association des maires de France), Jacques Pélissard, président.
- **AMGVF** (Association des maires de grandes villes de France), Michel Destot, président.
- **Comité 21**, Éric Guillon, président.
- **Dexia**, Gérard Bayol, administrateur-directeur général.
- **ADF** (Association des départements de France), Claudy Lebreton, président.
- **APVF** (Association des petites villes de France), Martin Malvy, président.
- **Notre Village**, Pascal Coste, président.
- **Ademe** (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), Chantal Jouanno, présidente.
- **CNFPT** (Centre national de la fonction publique territoriale), André Rossinot, président.
- **DIACT** (Délégation interministérielle à l'aménagement et à la compétitivité des territoires), Pierre Dartout, délégué.
- **Pnue**(Programme des Nations unies pour l'environnement), Sylvie Lemmet, directrice de la division technologie.
- **Environnement magazine**, Dominique Bomstein, rédactrice en chef.
- **Gazette des communes**, Alain Piffaretti, rédacteur en chef. ●

Le palmarès 2008 des territoires durables

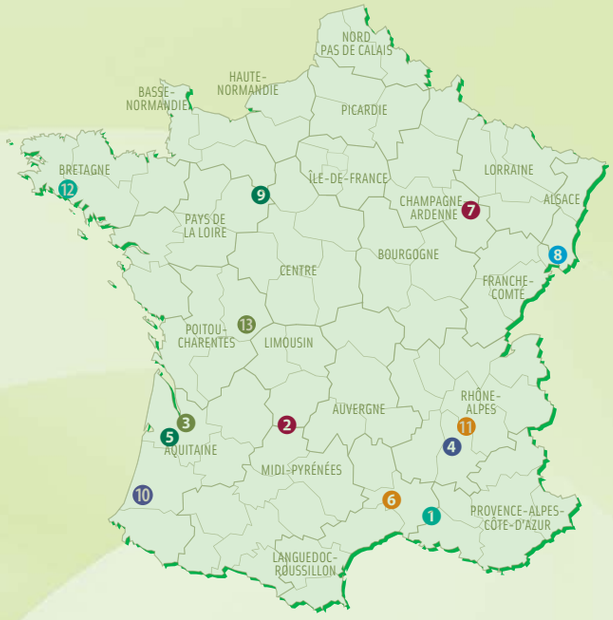

2008-2010 Territoire labellisé Rubans du développement durable

Attribué pour deux ans, le "Ruban" peut depuis cette année être affiché à l'entrée du territoire sur un panneau signalétique offert aux lauréats.

Communes
1. AVIGNON
2. BEYNAT
3. BORDEAUX
4. ÉCHIROLLES
5. PESSAC

Intercommunalités
6. GRAND ALÈS EN CÉVENNES
7. GRAND NANCY
8. MULHOUSE SUD ALSACE
9. PAYS DE PERVENCHÈRES
10. PAYS DES LANDES DE GASCOGNE
11. SYNDICAT D'AMÉNAGEMENT DU TRIÈVES

Conseils généraux
12. FINISTÈRE
13. HAUTE-VIENNE

CALENDRIER

NOVEMBRE
Lancement de l'appel à candidatures

AVRIL
Retour des dossiers des candidats

MAI-JUIN
Instruction des dossiers

JUILLET
Pré-sélection

SEPTEMBRE
Réunion du jury

NOVEMBRE
Remise des Rubans et lancement de l'édition suivante

Des Rubans qui se déroulent sur une année

Première étape, l'appel à candidatures, relayé par la presse spécialisée et les partenaires. L'inscription se fait désormais en ligne sur **www.rubansdudeveloppementdurable.com** Le dossier à présenter comporte un **argumentaire** d'une dizaine de pages, présenté selon une grille de questions précises à respecter. **Les dossiers sont tout d'abord instruits** par le Comité 21, qui réalise une fiche par candidat. Ensuite, **le comité de pré-sélection** (AMF, AMGVF, Comité 21, Dexia) examine l'ensemble des fiches et identifie les collectivités répondant pleinement à la grille de sélection. **Le jury final** regroupant tous les partenaires se réunit ensuite une journée complète pour apprécier les candidats au regard des dossiers présentés.

La nature des partenaires (représentants des collectivités ou de la démarche environnementale) assure la pluralité des voix ainsi que l'envergure nationale du concours. **Les dossiers complets** sont à la disposition des jurés ; il est ainsi possible de "repêcher" un candidat écarté par la pré-sélection. Certains sont invités à se représenter si leurs actions sont trop prospectives par exemple. Le jury émet également des recommandations à destination des lauréats (lire **les ⊕** et **les ⊖** pages suivantes). Pour l'édition 2008, sur 42 dossiers reçus (dans le contexte du renouvellement municipal 2008), 19 ont été préselectionnés avant le jury final qui en a finalement distingué 13. ●

RUBANSDD_11 12/11/08 15:50 Page 4

© DR

AVIGNON

Déjà 40 % de véhicules propres

Devenir exemplaire, c'est l'objectif qu'affiche Avignon avec l'adoption de sa charte de l'environnement.

Cette charte, co-signée avec la préfecture du Vaucluse, va amplifier le changement de pratiques déjà amorcé par la ville, comme en témoignent les critères environnementaux déjà intégrés dans six marchés publics en 2007, ou le renouvellement de la flotte municipale avec des véhicules propres. La charte va également permettre de mobiliser les partenaires économiques et institutionnels, les associations et les habitants. Plus de 3 000 personnes ont déjà été impliquées dès le début du projet, pour généraliser cet élan.

POPULATION
90 000 habitants
AVIS DU JURY
les ⊕
- Partage du suivi et de l'évaluation de la politique.
- Forte mobilisation des agents et des Avignonnais.
- Un observatoire centralise et diffuse les données.

les ⊖
- Festival peu impliqué.

La dimension économique et sociale montre la volonté d'Avignon de s'inscrire dans une démarche plus globale. Hormis la réhabilitation de 310 logements sur cinq ans (1 million d'euros), la ville compte appliquer un Agenda 21 à la gestion de son OPHLM. En outre, les scolaires se sont impliqués dans la collecte de 1,7 tonne de vêtements usagés en partenariat avec l'association Relais.

La bonne gestion de l'eau et de l'énergie fait partie des priorités : 1 200 récupérateurs d'eau de pluie ont été distribués (160 000 €), la piscine produit plus de 11 MWh d'électricité photovoltaïque par an et les nouveaux bâtiments communaux consomment 20 % d'énergie en moins.

Et si le Festival se mettait au diapason ? ●

Contact : Marc Boucet, tél. : 04 90 27 94 40
marc.boucet@mairie-avignon.com

© DR

BEYNAT

Un petit village aux 40 partenaires

Beynat (Corrèze) s'inscrit dans une stratégie d'amélioration continue, via son Agenda 21 local, établi pour 2006-2010.

À Beynat, les élus ont de la suite dans les idées et savent les faire partager. Ainsi le prouve la grande diversité des partenaires de ce village Terre d'avenir : l'Ademe et les conseils régional et général, la communauté de communes, mais aussi l'office de tourisme, la Ligue de protection des oiseaux, la société de chasse, les Jeunes agriculteurs, des entreprises privées...

POPULATION
1 200 habitants
AVIS DU JURY
les ⊕
- Fort portage politique.
- Plan d'action adapté aux enjeux du territoire.
- Principe d'amélioration continue.

les ⊖
- Manque d'actions transversales.

L'étang de Miel, centre de toutes les attentions, illustre la façon intégrée d'aborder les problématiques : outre la qualité de ses eaux de baignade (Pavillon bleu), l'étang est accessible à tous (label Handiplage) et ses alentours sont classés zone d'intérêt faunistique et floristique. Bien d'autres réalisations, dont la construction d'une école à énergie positive (217 t de CO_2 en moins par an), d'une station d'épuration à roseaux et d'une déchèterie, viennent compléter ce tableau durable. Beynat finance aussi le projet de 20 % d'économie d'énergie pour les bâtiments communaux d'ici à 2012.

Et ce n'est pas tout. Le programme doit évoluer au gré de l'évaluation interne, annuelle, et de l'audit qui établit tous les trois ans un nouveau diagnostic. ●

Contact : Pascal Coste, tél. : 05 55 85 50 25
mairie-de-beynat@wanadoo.fr

© Thomas Sanson-mairie de Bordeaux

BORDEAUX

Priorité à l'écologie urbaine

Après sa charte municipale d'écologie urbaine et de développement durable, la ville s'engage dans une démarche plus transversale, avec un Agenda 21.

Une forte volonté politique et des moyens conséquents caractérisent le projet bordelais. Afin de faire participer citoyens, acteurs économiques et tissu associatif, la municipalité a développé une organisation originale des instances de gouvernance et de suivi : s'appuyant sur une veille technologique des bonnes pratiques, les différentes tendances politiques définissent ensemble la stratégie de développement durable. Une délégation assure la coordination technique. La démarche, les résultats et les orientations sont validés par un conseil consultatif et participatif...

Même rigueur côté évaluation : le programme d'actions de la charte est suivi et mesuré au moyen d'un tableau de bord précis.

POPULATION
230 000 habitants
AVIS DU JURY
les ⊕
- Ingénierie territoriale originale.
- Nombreux outils de sensibilisation.
- Actions transversales et chiffrées.

Les ⊖
- Articulation peu visible avec les autres instances territoriales.

Fière, à juste titre, de son jardin botanique, Bordeaux s'attache à réduire son empreinte écologique et à renforcer la biodiversité. La poursuite du Plan vert, avec la création de 15 900 m² d'espaces verts raisonnés, vient en appui des plus de 20 000 autres mètres carrés de verdure ou verts aux Bordelais en 2007.

Le développement durable dans le reste du monde est aussi une préoccupation de la ville, qui a mené deux missions de coopération, à Ramallah et à Bamako. ●

Contact : Geneviève Andueza, tél. : 05 56 10 24 56
g.andueza@mairie-bordeaux.fr

RUBANSDD_11 12/11/08 15:50 Page 5

© DR

ÉCHIROLLES

100 % développement durable

Déjà lauréate en 2006, la ville iséroise est engagée sur tous les fronts du développement durable et poursuit selon une démarche exemplaire son Agenda 21.

Impossible de vivre à Échirolles sans être rattrapé par le développement durable ! Par le biais de nombreux évènenements et outils, les acteurs ont été invités à s'engager dans une charte de participation. Et parce que le développement du-rable s'inculque dès le plus jeune âge, les scolaires sont largement associés à la démarche.

Représentée par trente volontaires, la population participe à l'évaluation du programme. Celle-ci a été récompensée en 2007 par le Festival européen de la communication responsable. Certains projets doivent se concrétiser à court terme : objectif "zéro phytosanitaire" d'ici à 2010, réduction de 30 % des gaz à effet de serre, abaissement de 5 % des consommations d'eau et augmentation de 9 % des modes de déplacement doux d'ici à 2014.

POPULATION
35 000 habitants
AVIS DU JURY
les ⊕
• Une vraie culture du développement durable.
• Une communication exemplaire.
• Une batterie d'instruments de gouvernance.
les ⊖
• Peu d'actions sur le plan économique.

Les réalisations vont bon train, comme le plan de déplacement, qui bénéficie déjà à 32 % du personnel administratif. Ou encore la construction HQE de 5 bâtiments communaux, 357 logements, et 161 logements sociaux, et l'amélioration thermique des bâtiments existants (420 000 € sur quatre ans). Jusqu'à la création d'une zone protégée au cœur de la ville pour assurer la survie du crapaud Calamite. ●

Contact : Stéphane Durand,
tél. : 04 76 20 56 08, s.durand@ville-echirolles.fr

© DR

PESSAC

Près de 20 ans d'engagement

Engagée sans faiblir dans le développement durable depuis 1989, cette commune de Gironde arrive au bout de l'Agenda 21 débuté en 2005.

Après une charte de l'environnement rondement menée, Pessac poursuit une politique originale, qu'elle coordonne avec les démarches de la région Aquitaine, le conseil général de la Gironde et la communauté urbaine de Bordeaux. Très précis, le système d'évaluation retenu est partagé par les services municipaux, les partenaires et les autres collectivités. Une commission extramunicipale, composée d'une centaine d'acteurs du territoire, assure un suivi citoyen.

La ville agit pour réduire de 10 % la consommation énergétique municipale, et de 20 % la consommation d'eau municipale en cinq ans. Elle utilise déjà 90 % de phytosanitaires en moins, possède 39 % de véhicules propres et finance à 67 % les déplacements en transports en commun de ses agents. Également à son actif, plusieurs bâtiments municipaux HQE, un parc de conservation de la flore et de la faune, plus de 2 000 composteurs distribués, 55 km de pistes cyclables et voies vertes ouvertes en 2007… La ville a introduit des critères environnementaux et qualitatifs dans les 4 200 repas qu'elle livre chaque jour.

POPULATION
57 600 habitants
AVIS DU JURY
les ⊕
• Large mobilisation de tous les acteurs.
• Cohérence entre les échelles territoriales.
les ⊖
• Population encore assez peu sensibilisée.

Pessac se veut exemplaire sur de multiples sujets. À charge pour elle d'inciter ses habitants à devenir davantage acteurs du développement durable. ●

Contact : Karine Lancement, tél. : 05 57 02 20 19
karine.lancement@mairie-pessac.fr

© DR

GRAND ALÈS EN CÉVENNES

16 communes unies dans l'action

En 2004, la communauté d'agglomération s'est attelée à un Agenda 21, en partenariat avec le Parc national des Cévennes. 2007 : un programme d'actions est engagé pour cinq ans.

La politique de développement durable menée par les communes du Grand-Alès est le fruit d'une étroite collaboration entre les acteurs qui se partagent la gouvernance. Le Parc des Cévennes est partie prenante dans nombre d'actions, comme l'inventaire de la biodiversité locale, qui a donné lieu à un atlas grand public et d'un document technique pour les porteurs de projet.

POPULATION
75 000 habitants
AVIS DU JURY
les ⊕
• Partage équilibré de la gouvernance.
les ⊖
• Manque d'objectifs et de résultats chiffrés.

800 élus, agents et partenaires institutionnels, associatifs et socio-professionnels ont été réunis dans le Forum 21. Quant au citoyen, il a été impliqué *via* divers guides et animations.

La mise en place de filières bois-énergie et d'alimentation bio ainsi que la promotion d'un écotourisme sont autant d'objectifs bien ancrés dans le développement territorial.

Au chapitre des réalisations, citons les points éco-citoyens de recyclage des piles, téléphones et cartouches d'encre, 78 t de papier et 600 kg de cartouches d'encre recyclés en 2007, ou le traitement de la voirie d'Alès avec un revêtement dont le liant végétal capte les rejets de benzène et de carbone. Aujourd'hui, le Grand-Alès propose 20 % de repas bio dans les cantines, et réalise 20 % d'économie pour l'éclairage public. Un beau début ! ●

Contact : Ghislain Bavre, tél. : 04 66 56 10 64,
bavre.ghislain@ville-ales.fr

RUBANSDD_11 12/11/08 15:50 Page 6

© DR

GRAND NANCY

La biodiversité d'abord

La communauté urbaine travaille depuis les années 1990 en faveur de la protection de l'environnement et du cadre de vie. En 2002, l'Agenda 21 vient compléter les outils existants.

Tous les acteurs du territoire ont travaillé à cet Agenda 21 et participent activement aux diverses instances de gouvernance. En interne, les pratiques évoluent grâce aux nombreux outils développés, comme une grille d'analyse de développement durable à l'usage des responsables de projet, ou encore un atlas de la biodiversité pour orienter les choix d'aménagement.

POPULATION
270 000 habitants
AVIS DU JURY
les ⊕
• L'organisation s'appuie sur les partenaires.
• Nombreux outils d'aide à la décision.
les ⊖
• Objectifs et résultats non chiffrés.

Dès le départ, la biodiversité est au cœur des préoccupations. L'inventaire du biotope a montré que les espaces naturels étaient en bon état. La préservation du massif forestier de la Haye est une priorité et 439 ha en zone péri-urbaine ont été classés Natura 2000.

La réduction des déchets à la source est au programme, comme la dématérialisation des procédures administratives qui fait déjà économiser plus de 4 tonnes de papier par an. Également à l'actif de la collectivité, la baisse de 38 % de la consommation d'eau pour les espaces verts.

L'extension du réseau de chaleur de Vandœuvre (88 MW), alimenté en partie par l'incinération d'ordures ménagères, et la mise en service de chaufferies bois, comptent parmi les investissements réalisés par la communauté urbaine, qui consacre 700 000 € à son Agenda 21. ●

Contact : Philippe Robert, tél. : 06 11 72 96 24
philippe.robert@grand-nancy.org

© DR

MULHOUSE SUD ALSACE

Le climat mis en boîte

Avec le Plan climat territorial approuvé en juillet 2007, la communauté d'agglomération (CAMSA) conforte sa politique engagée depuis quinze ans.

Le Plan climat mobilise aussi bien les acteurs territoriaux que les habitants, sensibilisés au moyen d'outils très divers. Il prévoit pour 2012 une réduction de 20 000 t de CO_2 par an sur quatre ans (2 % par an), puis de 20 000 t de CO_2 jusqu'en 2050.

POPULATION
172 000 habitants
AVIS DU JURY
les ⊕
• Expérimentation dans la durée.
• Inventivité.
les ⊖
• Trop peu de résultats chiffrés.

Notamment grâce à des initiatives comme la Climat Box, qui contient des objets permettant d'abaisser de 110 kg annuels les rejets de CO_2 par personne (ampoules, réducteurs de débit…) et qui rencontre un large succès. Ou encore par l'amélioration des performances énergétiques des bâtiments publics, dont 300 affichent le panneau européen Display.

La CAMSA diversifie ses actions : la prolongation de la ligne de tramway, le réseau Vélocité, la limitation de vitesse à 90 km/h des grands axes routiers, l'aménagement du quartier durable de Boutzwiller, le chauffage de bâtiments publics avec des énergies renouvelables...

Pour évaluer toutes ces opérations, la CAMSA s'est dotée d'outils performants : un tableau de bord et un observatoire des données. Enfin, les actions sont labellisées. La note A+ attribuée à la CAMSA par une agence de notation extra-financière est venue étayer le travail de fond entrepris par la collectivité. ●

Contact : Élodie Thuet, tél. : 03 89 33 79 86
elodie.thuet@agglo-mulhouse.fr

© Stéphane CHALMEAU

PAYS DE PERVENCHÈRES

Une vitrine de la HQE

En janvier 2005, cette communauté de communes de l'Orne a choisi de construire durablement, dans le respect des 14 cibles de la HQE.

S'unir pour avancer durablement, voilà ce qu'ont réussi ces six villages à travers la construction d'un pôle scolaire et d'une médiathèque. Ce sont là les premiers fruits d'une réflexion globale entre élus, parents et enseignants, qui intègre le lien intergénérationnel, l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, la lutte contre la fracture numérique… De nombreux partenaires techniques et financiers y ont contribué. Un cabinet conseil HQE a coordonné les quinze entreprises intervenantes. Les surcoûts et les effets de la HQE à long terme ont aussi été évalués.

POPULATION
1 381 habitants
AVIS DU JURY
les ⊕
• Projet ambitieux et effort budgétaire important.
• Respect des 14 cibles HQE.
• Lien intergénérationnel.
les ⊖
• Projet ponctuel ou politique à long terme ?

L'évaluation globale sera publiée sous forme d'un rapport réalisé avec l'Ademe. La chaudière à bois déchiqueté alimentant les locaux est associée au développement d'une plateforme d'approvisionnement. Les économies d'énergie allègent le coût de 3 800 €/an, la consommation d'eau est également réduite.

Le projet entre dans une nouvelle phase : petits ou grands, les utilisateurs du site sont sensibilisés et associés à l'évaluation et au suivi des consommations. Le coût de l'opération, 3,25 millions d'euros, dont 1,6 million autofinancé représente un effort remarquable en regard du nombre de personnes concernées. ●

Contact : Virginie Hunault, tél. : 02 33 73 39 39
cdc-pervencheres@wanadoo.fr

RUBANSDD_11 12/11/08 15:50 Page 7

© PLG

PAYS DES LANDES DE GASCOGNE

Un nouveau pas vers le "mieux vivre"

Après une charte de l'environnement en 2003, le Pays a répondu à l'appel à projets du conseil général de Gironde avec un Agenda 21 local qui s'applique dès 2008.

Quand il s'agit de mettre au diapason 111 communes rurales, une organisation sans faille est de mise. Un chargé de mission coordonne ainsi les différentes entités qui organisent l'Agenda 21 et une charte de fonctionnement structure cette mobilisation foisonnante.

Enjeu collectif, le développement durable doit dynamiser ce territoire de 4 500 km². La démographie doit croître, en passant par un développement économique et un renforcement du lien social, mais la gestion de l'espace doit rester maîtrisée.

POPULATION
54 621 habitants
AVIS DU JURY
les ⊕
• Organisation transversale et participative.
• Large mobilisation des partenaires.
les ⊖
• Population peu associée à la mise en œuvre.

Quelques-unes des premières actions favorisent de nouvelles formes d'habitat, avec par exemple la réalisation d'un cahier des charges "écoconstruction", recensant les aides aux entreprises et aux particuliers. Un travail est réalisé auprès des professionnels de santé et trois projets d'établissements pluridisciplinaires participent à anticiper la désertification médicale.

Plus ancrées dans le développement économique local, des filières bois-énergie et écotourisme se mettent en place. Les idées ne manquent pas pour améliorer le quotidien des habitants et attirer de nouvelles populations. ●

Contact : Isaline Bouix, tél. : 05 58 04 43 43
i.bouix@pays-landesdegascogne.org

© DR

TRIÈVES

Lutter contre la pression foncière

Déjà primé en 2007, le syndicat d'aménagement poursuit une politique de gestion raisonnée de ses 650 km² de montagnes et de vallées.

Le Trièves regroupe 29 communes à l'environnement préservé, aux portes de l'agglomération grenobloise. Afin d'anticiper les conséquences d'une arrivée massive d'habitants, il a adopté en 2006 un Agenda 21. Les acteurs territoriaux et de nombreux autres partenaires ont été associés. Les actions sont évaluées en amont par une grille d'analyse réalisée par la Région. Un atelier de suivi les évalue en continu et associe les habitants.

POPULATION
8 712 habitants
AVIS DU JURY
les ⊕
• Ingénierie territoriale complète.
les ⊖
• Peu de résultats chiffrés.

Après la construction d'un écolotissement, des projets d'écovillages et de logements HQE sont en cours. Coup de pouce au développement économique local, les entreprises et porteurs de petits projets écologiques sont accompagnés. Les productions locales sont soutenues, comme le Biau Panier, un commerce équitable de proximité. Le covoiturage et les transports en commun sont facilités *via* un site Internet dédié.

La filière bois se structure, avec la réalisation de quatre chaudières (15 000 t de CO_2 évitées sur quinze ans) et l'aide à la création de trois entreprises. Le tri des déchets verts, la création d'une plateforme de compostage et l'achat d'un broyeur ont déjà évité d'incinérer 10 tonnes de déchets. Ces quelques exemples soulignent l'engagement exemplaire du Trièves. ●

Contact : Brigitte Locatelli, tél. : 04 76 34 49 16
b.locatelli.sat@wanadoo.fr

© DR

FINISTÈRE

Sensibiliser et évaluer

Pour conduire son Agenda 21, le conseil général a fait appel à des acteurs variés parmi lesquels l'université de Bretagne et EDF.

Le département breton s'est donné les moyens d'impliquer les élus et de très nombreux partenaires et agents. Ces derniers ont été préparés à l'élaboration de l'Agenda 21, et leur participation définie dans une charte. La population a été fortement sensibilisée. Tout aussi réfléchie, l'évaluation globale du programme s'appuie sur un comité scientifique créé avec le CNRS et l'université de Rennes pour conduire des innovations en méthodologie et organisation.

Distinguons, parmi les actions engagées, l'intégration des normes de qualité environnementale dans le bâti au travers du programme Prebat-Effinergie (15 kWh/m²/an). Celui-ci entre dans le cadre d'un appel à projets "bâtiment basse consommation" lancé par la Région Bretagne.

POPULATION
860 000 habitants
AVIS DU JURY
les ⊕
• Moteur auprès des collectivités.
• Réglementation thermique anticipée.
les ⊖
• Manque de transversalité
• Peu de résultats chiffrés.

En outre, le Finistère soutient la recherche et l'innovation pour une agriculture respectueuse de l'environnement. Les associations écoresponsables et les projets répondant aux critères de développement durable bénéficient aussi d'une aide. La mixité sociale dans l'habitat, l'accès aux transports pour les personnes en difficulté, sont quelques-uns des autres thèmes mis en avant. ●

Contact : Dominique Moal, tél. : 02 98 76 26 61
dominique.moal@cg29.fr

RUBANSDD_11 12/11/08 15:50 Page 8

© DR

HAUTE-VIENNE

Les ambassadeurs de la Haute-Vienne

Le conseil général poursuit un engagement de plusieurs années et le renforce en adoptant à l'unanimité un Agenda 21 en juin 2008.

Pas moins de 157 agents du conseil général ont accepté de devenir des ambassadeurs 21, se chargeant de faire connaître le programme du département. Outre les Forums et Clubs 21, des dispositifs de sensibilisation sont mis en place, comme un concours artistique sur "l'eau et la biodiversité". Cohérente, la démarche du conseil général retient de nombreux aspects du développement durable. Seul bémol, le dispositif d'évaluation n'est pas encore définitivement établi.

Parmi les actions engagées, on retiendra que les critères environnementaux figurent dans les marchés publics et sont aussi requis pour les aides aux collectivités. Des produits issus du commerce équitable sont achetés pour les manifestations. Un diagnostic énergétique est en cours pour les bâtiments départementaux et déjà établi pour 13 collèges. Les entreprises doivent réduire leur consommation d'énergie si elles veulent bénéficier d'aides à l'immobilier. La Haute-Vienne mène également des actions à Bama, au Burkina-Faso. Petit département, certes, mais avec des ambitions et un grand cœur. ●

Contact : Franck Perrachon, tél. : 05 55 14 15 70, fperrachon@cg87.fr

POPULATION
353 893 habitants

AVIS DU JURY

les ⊕
Démarche très complète.

les ⊖
Objectifs chiffrés non communiqués.

3 QUESTIONS À...

Jean-Marie Pelt

Président de l'Institut européen d'écologie, Président du jury des Rubans.

→ Vous présidez depuis trois ans le jury des Rubans du développement durable. Pourquoi cet engagement ?
J'ai le sentiment de travailler pour l'avenir de nos enfants sur une terre belle, viable et vivable. J'ai été frappé en tant que président du jury des Rubans de l'évolution en quelques années des projets et des programmes des collectivités territoriales en matière de développement durable. Nous sommes passés du stade des bonnes et louables intentions au stade des réalisations dont les résultats sont désormais dûment évalués. Le passage à l'acte est tout à fait encourageant. Il témoigne du fait que le changement culturel est en cours et qu'une société plus respectueuse de la nature est en train de naître.

→ Quelle est l'action qui vous a le plus marqué parmi les dossiers de cette édition 2008, votre coup de cœur ?
J'ai aimé Beynat, ce petit bourg de Corrèze, fortement mobilisé sur tous les axes du développement durable. On sent à travers ce dossier une forte motivation et des convictions qui ont abouti non seulement dans les domaines emblématiques de la lutte contre le changement climatique, la préservation de la biodiversité et des ressources naturelles mais aussi dans l'économie sociale par exemple par la prise en compte, dans les moindres détails, des personnes à mobilité réduite. À lire le dossier on a un peu le sentiment que tout y est, et que ce village, comme le dit sa charte, est bien "une terre d'avenir".

→ Si vous aviez un conseil à donner aux collectivités qui souhaitent participer aux Rubans 2009, quel serait-il ?
Se porter candidat aux Rubans, c'est la convergence logique d'une motivation forte des élus en dehors de tout souci de communication et d'exposition médiatique. C'est aussi manifester l'adhésion de la population aux objectifs définis par la collectivité et qui doivent être portés par tous les acteurs publics et privés, par les personnes, les associations, les organismes divers comme le fruit d'une collaboration harmonieuse, illustrant un processus démocratique de recherche de consensus. Il ne faut pas oublier que le développement durable postule l'émergence d'un renouveau démocratique allant bien au-delà des vieux clivages hérités de l'histoire. ●

POUR CONCOURIR EN 2009

Informations, dossier de candidature et inscriptions en ligne
www.rubansdudeveloppementdurable.com

CONTACT

INSTRUCTION DES DOSSIERS
Comité 21
Antoine Charlot, charlot@comite21.org
Tél. : 01 55 34 75 24

ORGANISATION
Dexia
Axelle Verdier, axelle.verdier@dexia.com
Tél. : 01 58 58 81 21

Victoires-Éditions, société éditrice du mensuel Environnement Magazine, partenaire des Rubans du développement durable, a assuré la publication de ce dossier.
Coordination générale
• Axelle Verdier
axelle.verdier@dexia.com
• Christoph Haushofer
c.haushofer@victoires-editions.fr
Rédaction, conception et réalisation graphique
Atelier Chévara etc.
atelier@atelier-chevara.com
Victoires-Éditions
38, rue Croix-des-Petits-Champs
75001 Paris, tél. : 01 53 45 89 03

Les partenaires des Rubans